

FL, ML, PM

**Direction
départementale
des territoires**
COURRIER ARRIVÉ LE **22 DEC. 2020**

Argentan
INTERCOM

Affaire suivie par **Nathalie LETELLIER**
Service Connaissance, Prospective et
Planification
Bureau planification et gestion économe de
l'espace
Tél. 02 33 32 52 31
ddt-cpp-pgee@orne.gouv.fr
Réf. 2020/CPP/PGEE/184

Monsieur le Président
Communauté de communes d'Argentan
Intercom
Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées
BP 90220
61205 Argentan cedex

Alençon, le 15 décembre 2020

Monsieur le Président,

Par délibération du 13 octobre 2020, vous avez prescrit la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Trun.

Cette modification vise à ouvrir à l'urbanisation une zone 2AU, parcelle E320 de 6 200 m² située dans le prolongement d'un lotissement lieu-dit « La Sablonnière ».

Par la présente, je souhaite vous informer que votre dossier appelle les remarques suivantes :

Vous souhaitez ouvrir une zone 2AU alors qu'une zone 1AU existe sans être utilisée. Vous expliquez cette situation en précisant que le foncier n'est pas disponible en zone 1AU. Dans un objectif de gestion économe de l'espace, il conviendrait de compenser l'ouverture de la zone 2AU par une diminution équivalente des zones 1AU prévues par le PLU. La zone 1AU devrait être reclassée en 2AU ou en zone agricole.

Par ailleurs, il apparaît que seule une partie de la zone 2AU, soit 6 200 m² sur les 1,36 hectares sont concernés par la modification. Il resterait donc 7 400 m² en zone 2AU. La notice explicative devra être modifiée pour préciser clairement l'emprise de la modification.

Pour une meilleure lisibilité du dossier, la notice explicative devra également être complétée par :

- un extrait de plan cadastral du secteur concerné,
- le zonage avant et après modification,
- le tableau des surfaces avant et après évolution du PLU,
- des photographies du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental des Territoires adjoint,


David Di Dio Balsamo